

Règles de participation et de fonctionnement d'une activité de systèmes de loterie

Titulaire	<p>Nom Association des Constructeurs de Routes et Grands Travaux du Québec (ACRGTO)</p> <p>Numéro de licence L-00055</p>
Tirage	<p>Type de tirage À prix au pourcentage (moitié-moitié).</p> <p>Nombre de billets mis en vente Le nombre de billets est indéterminé.</p> <p>Prix de vente de chaque billet Un billet pour 20\$ ou trois billets pour 50\$.</p> <p>Endroit où les billets sont vendus et date de vente des billets Salle de repas du Club de golf Le Mirage, 3737 chemin Martin, Terrebonne, QC J6X 0B2 billets vendus le 16 juillet 2024.</p> <p>Endroit, date et heure de chaque tirage au sort Salle de repas du Club de golf Le Mirage, 3737 chemin Martin, Terrebonne, QC J6X 0B2 le 16 juillet 2024 à 20h.</p>
Prix	<p>Valeur totale des prix qui seront attribués ou pourcentage total du montant perçu lors de la vente des cartes qui sera remis en prix ainsi que valeur estimée correspondant à ce pourcentage total qui proviendra de la vente de toutes les cartes 50% du total des bénéfices bruts.</p> <p>Description sommaire de chaque prix et leur valeur au détail ou pourcentage total du montant perçu lors de la vente des billets pour chaque 50% puisqu'il s'agit d'un moitié-moitié.</p>
Réclamation des prix	<p>Façon de procéder pour réclamer les prix Le prix est toujours remis sur place au plus tard 30 minutes après l'annonce du numéro gagnant. Dans le cas contraire, un nouveau gagnant doit être sélectionné jusqu'à ce que le prix soit attribué.</p> <p>Endroit où les prix doivent être réclamés Salle de repas du Club de golf Le Mirage, 3737 chemin Martin, Terrebonne, QC J6X 0B2.</p> <p>Délai accordé aux participants pour réclamer les prix à compter de la date du tirage Aucun délai puisque le prix est toujours remis sur place.</p>